

Communiqué du 11 juin 2025
Collectif des Réprimé·es de l'Éducation nationale « Sois Prof Et tais Toi »

Discrimination, maltraitance et répression au Rectorat d'Aix-Marseille

Leïla, Nadia, Nicolas et Sylvie sont des personnes travaillant dans des établissements relevant de l'Académie d'Aix- Marseille. Leur point commun ? Avoir été recruté·es dans le cadre du BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) **au titre du handicap par le rectorat.**

Elles et il ont très rapidement été confrontées à la **maltraitance et à la discrimination** du fait de leur handicap, parfois doublé d'une discrimination raciale, et pour avoir dénoncé cela et tenté de faire valoir leur droit, ont été réprimé·es par le **Rectorat d'Aix-Marseille.**

Leïla est nommée au 1er septembre 2023 au collège Edgar Quinet suite à une promotion BOE, comme secrétaire de direction au statut SAENES. Elle est très rapidement en butte à **une mise à l'écart, du harcèlement couplé avec des propos racistes**, son état de santé se dégrade. Et au final, sa non-titularisation est demandée par sa direction et confirmée par le Rectorat qui se retranche derrière des questions de délais pour ne pas revenir sur ses décisions iniques. Elle a engagé des procédures au Tribunal Administratif pour attaquer cette maltraitance, et depuis elle est blacklistée.

Nicolas a été recruté au 1er septembre 2021 comme CPE au titre du BOE au lycée Saint Exupéry, avec une tutrice qui lui a dit qu'il "ne servait à rien car il venait de la banque" et l'a persécuté toute l'année (fouille de mail professionnel durant l'année), fait signalé au rectorat et puis s'est retrouvé au collège Pierre Puget de Marseille, et a très vite subi **harcèlement menaces et maltraitance** par notamment par sa direction, le point d'orgue étant de l'avoir déplacé de son bureau **à un ancien placard à balais.** Ayant dénoncé cette situation il a été déplacé au collège Sylvain Menu depuis la rentrée 2024, puis sa titularisation a été refusée, ce qui le met dans une situation extrêmement précaire, son contrat s'arrêtant au 31 août 2025, alors que sa collègue qui part à la retraite. De plus suite à une erreur du rectorat sur ses indemnités journalières, il se retrouve avec une dette de 4000 euros. Pourtant tout se passe bien aujourd'hui dans son établissement actuellement, mais la rectorat ne veut rien savoir et a même déclaré regretter de ne pas l'avoir licencié plus tôt.

Sylvie a été recrutée au titre du BOE, a obtenu sa titularisation de haute lutte en 2010 comme secrétaire d'intendance, mais malheureusement elle a elle aussi été en butte à la maltraitance car son handicap dérange, et après 12 ans d'ancienneté au collège Roy d'Espagne, **elle est mutée chaque année.** Cette année, elle se retrouve au collège Pierre Puget, et là encore, la maltraitance et les rapports hiérarchiques dénigrants continuent. Une fois encore elle est forcée à muter à la fin de l'année scolaire.

Nadia a subi une situation similaire, avec un avis défavorable de son chef d'établissement qui a mené à un non-renouvellement, elle se retrouve **sans emploi et sans ressources.**

Le Rectorat d'Aix-Marseille, bien connu du collectif des Réprimé·es, après les cas du lycée Victor Hugo, et de Martine S. confirme une nouvelle fois qu'il est un rectorat particulièrement maltraitant et répressif qui n'hésite pas à inventer des éléments à charge. Cela ne peut plus durer, il est temps de mettre fin à ces pratiques. Il est particulièrement scandaleux qu'il encourage et promeuve des comportements discriminants, validistes et racistes, et réprime les lanceurs et lanceuses d'alerte. Leïla, Nadia, Nicolas et Sylvie ont décidé de ne pas céder et de se battre ensemble et se sont constitués en un collectif avant de rejoindre le Collectif des Réprimé·es contre ce Rectorat, il faut les soutenir et populariser leur lutte.

Abandon de toutes les procédures, arrêt de la répression, arrêt de la précarisation pour Leïla, Nadia, Nicolas et Sylvie !

Si comme Leïla, Nadia, Nicolas et Sylvie vous êtes, au sein de l'Éducation Nationale, victime de discriminations dues au fait de votre handicap, ne restez pas seul·e et rejoignez-nous !

« Sois prof et tais toi ! » Collectif des réprimé·es de l'Éducation nationale

Mail : stop.repression.education@gmail.com
Twitter : [@soisprofetaisToi](https://twitter.com/soisprofetaisToi), [#SoisProfEtTaisToi](https://twitter.com/SoisProfEtTaisToi)

YouTube : [Sois prof et tais toi](https://www.youtube.com/soisprofetaisToi)
Site : collectifdesreprimees.fr